

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

SEANCE DU LUNDI 12 OCTOBRE 2020 – 14 h 30

Présents :

Collège des Résidents : Mme PERRUSSEL Denise - Présidente

Collège des Familles : Mme EDELIN Chantal
Mme KOSCHER Joëlle
Mme JOUZEL Solange

Collège du Personnel : Mme VEILLARD Mandy
Mme GAUDRE Emilie

Conseil d'Administration :

Avec voix consultative : M. BARBÉ Michel, Directeur
Mme HEAS Valérie, Elève directrice
Mme GAUTHER VIVIER Isabelle, EMJI
Mme LE MARRE Valérie, Cadre Supérieur de Santé
Mme CHEVAL Anne-Sophie, Animatrice

Excusés : ***Collège des Résidents :***

Collège du Personnel : Mme LEPECUCHEL Ludivine
Mme GAUBERT Huguette
Mme GUY Anne-France
Mme NAUDOT Stéphanie

Conseil d'Administration : Mme MIRALLES Laetitia

Collège des Familles :

Avec voix consultative : Mme VOBMANN Marie-Thérèse, Cadre de Santé
Mme BLANC Nathalie, Agent Administratif

Résidents présents : Mme NOEL, M. LEPRESTRE, Mme LELIARD, Mme TALON

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du lundi 22 juin 2020,
- Point d'étape sur la crise COVID et ses conséquences,
- Présentation du projet social et culturel,
- Information sur le nouveau système d'identification et traçabilité du linge,
- Projet de budget 2021,
- Bilan des animations et propositions pour 2021,
- Calendrier prévisionnel des réunions 2021 du Conseil de la Vie Sociale et des réunions des familles en 2021 avec portes ouvertes,
- Questions diverses.

Madame PERRUSSEL passe la parole au directeur pour la conduite de la réunion.

Monsieur BARBE souhaite que les membres du CVS aient une pensée pour Madame BONNEFOUS, membre du CVS, qui nous a quittés tout récemment.

Monsieur BARBE rappelle que le cadre du CVS a été modifié pour être adapté à cette période de COVID (port du masque, distance physique) et remercie les résidents qui ont accepté de se déplacer. De nouvelles élections des représentants des résidents seront organisées en 2021, au vu du nombre de sièges vacants.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2020

Monsieur BARBÉ reprend les différents thèmes évoqués lors du Conseil de la Vie Sociale du lundi 22 juin 2020.

Le procès-verbal ne faisant l'objet d'aucune remarque, ce dernier est adopté à l'unanimité.

POINT D'ETAPE SUR LA CRISE COVID ET SES CONSEQUENCES

La COVID est toujours présente, des mesures sont en place avec comme objectif d'allier la sécurité et la liberté. Monsieur BARBE recueille auprès de chaque personne présente les doléances par rapport à la gestion de cet épisode délicat.

Les résidents :

- Mme NOEL a des petits enfants et c'est compliqué pour les voir, du fait de l'interdiction des visites des mineurs de moins de 11 ans.
- Mr LE PRESTRE a des visites de sa famille et plus particulièrement, son frère et sa nièce. Les activités proposées lui conviennent, il aime notamment jouer aux cartes.
- Mme LELIARD souhaiterait aller chez le coiffeur. Elle regrette de ne pas pouvoir aller chaque dimanche chez sa fille et plus particulièrement tout prochainement à l'anniversaire de son petit-fils.

Monsieur BARBE rappelle que les sorties individuelles sont effectivement à nouveau interdites. Toutefois, afin d'allier liberté et sécurité, des sorties exceptionnelles peuvent être accordées, sur dérogation, avec en contrepartie des mesures spécifiques, comme manger seul en salle à manger, port du masque pendant 7 jours dans l'unité. Une étude au cas par cas sera faite.

- Mme TALON trouve que le repas du dimanche soir n'a « rien d'extraordinaire ». Monsieur BARBE précise qu'il y a eu un choix pour le repas allégé le dimanche soir, car la majorité des résidents mangent peu le dimanche soir du fait du repas amélioré le dimanche midi. Cependant les résidents qui le souhaitent, ont la possibilité de demander un repas plus copieux.

- Mme PERUSSEL a l'impression d'une séparation avec les autres résidents, « On est dans le même établissement mais chacun dans son secteur, de ce fait, la séparation est toujours présente ». Elle ajoute que les parties de scrabble compense et que de toute façon elle participe peu aux activités collectives. Elle adorait aller à l'accueil de jour le vendredi midi prendre son repas et jouer l'après-midi au scrabble, ce qu'elle ne peut plus faire.

Monsieur BARBE reconnaît que le choix a été fait d'inciter les résidents à rester au maximum dans leur secteur. Les résidents peuvent changer de secteur à conditions de respecter des mesures strictes comme porter le masque, se laver les mains au gel hydro alcoolique.

Mme CHEVAL demande si les activités mises en place permettent de compenser cet isolement. Mme CHEVAL indique avoir maintenu les mêmes activités comme les groupes de jeux entre les résidents qui jouent masqués. Les repas conviviaux avec 7-8 résidents du vendredi ont beaucoup de succès : 50 résidents inscrits sur les 85 du pôle Maison de Retraite. L'objectif de l'animation est de favoriser les activités en petits groupes 3 à 4 personnes et de mettre l'accent sur le plaisir. Il s'agit de repérer les affinités entre les résidents pour proposer des jeux, rencontres entre eux. La lecture du journal a aussi beaucoup de succès même s'il y a la contrainte du port du masque.

Représentants des familles :

- Mme KOSCHER trouve que cela se passe bien entre la liberté d'aller et venir et le respect des gestes barrières. Elle demande que chaque personne se responsabilise pour éviter un nouveau confinement des résidents en chambre. Chacun doit limiter ses interactions sociales car la situation est très sérieuse. La liberté des uns commence où s'arrête celle des autres. Elle se dit satisfaite des mesures en place car elle peut voir sa mère quand elle veut pour le moment.
- Mme GAUTHER VIVIER comprend les mesures imposées à l'EHPAD, elle accompagne quatre résidents dont deux continuent leurs activités (mettre la table, etc ...).
- Mme EDELIN trouve qu'elle a suffisamment d'informations car les familles reçoivent des mails. Sinon elle fait les visites l'après-midi, respecte les gestes barrières mais il faut aussi vivre, chacun doit être raisonnable et responsable. Dès lors qu'une personne a des symptômes elle ne doit pas venir à l'EHPAD.
- Mme JOUZEL trouve que les conditions actuelles des visites sont correctes, elle a très peur d'un retour aux visites sur rendez-vous. Le confinement a toutefois bien isolé son parent qui n'a plus envie d'aller jouer aux cartes. Ne pas embrasser ses proches est toutefois difficile. Il faut rappeler régulièrement les gestes barrières. Son papa étant arrivé à la suite du confinement, elle n'a pas encore connu l'EHPAD avec sa vie normale.

Monsieur BARBE rappelle que l'ARS a donné des recommandations notamment pour reprendre des visites sur rendez-vous. Pour le moment, le choix a été fait de continuer les visites libres des familles, sur un créneau de 13 h 30 à 18 h tous les après-midi, par contre, une vigilance est de mise car selon l'évolution de la COVID, de nouvelles restrictions pourraient être appliquées.

Professionnel

- Mme LEMARRE souligne que les registres des visites sont régulièrement consultés et que parfois, de nombreuses visites sont concentrées sur certains créneaux, elle se demande s'il ne serait pas judicieux de mettre en place des créneaux pour les visites afin de fluidifier la circulation, avec un étalement dans la journée (par exemple : 4 visites de 13 h 30 à 14 h 30, etc...
- Mme VEILLARD précise qu'elle a encore vu ce week-end des familles embrasser leurs proches et que de nombreuses familles viennent sur les mêmes créneaux, qu'il est souvent difficile d'éviter le salon. Les visites des familles sont de plus en plus compliquées (respect du port du masque, distance physique). Les espaces de déambulation sont souvent surchargés. Une nouvelle communication doit être faite pour rappeler les gestes barrières.
- Mme LEMARRE demande aux familles si un outil comme Doctolib pourrait les intéresser pour les prises de rendez-vous, si ces derniers devaient être remis en place.

Les familles seraient en capacité de s'inscrire sur des créneaux et ce serait plus facile pour le personnel pour la gestion des rendez-vous.

Monsieur BARBE précise que les sorties pour les suivis médicaux sont maintenues. Les transports sont à privilégier par un VSL ou ambulance, toutefois, en raison des coûts, des dérogations pourront être accordées pour le transport par les familles, tout en s'assurant que les gestes barrières seront bien respectés.

- Mme VEILLARD trouve positif la réouverture du PASA en septembre. Les résidents sont plus apaisés.
- Mme GAUDRE ressent une fatigue des équipes, et une baisse de moral chez les résidents par rapport à la Toussaint, les résidents avaient l'habitude d'aller fleurir les tombes de leur conjoint. Les visites de certaines familles sont aussi compliquées à la Roseraie.

Mme LE MARRE souhaite une étude au cas par cas des sorties au cimetière de Châteaugiron qui sont tout à fait envisageables avec un professionnel.

- Mme CHEVAL remarque que cette période délicate a permis de changer quelques pratiques. Toutefois, les résidents expriment l'ennui de leurs familles et de leurs petits-enfants. Le repositionnement des animations en petit collectif est intéressant pour les résidents car cela permet d'avoir une meilleure connaissance des résidents. Madame CHEVAL se dit fatiguée de faire la « police » par rapport aux familles qui ne respectent pas les consignes de sécurité.

- Mme LEMARRE tient à préciser que les résidents ont une grande capacité de résilience et que c'est une minorité des familles qui ne respecte pas les gestes barrières. Les professionnels ont une crainte permanente de ramener la COVID aux Jardins du Castel et de ce fait font très attention dans leur vie personnelle.

Monsieur BARBE conclut en saluant le professionnalisme des professionnels, la patience des résidents et le soutien des familles. Effectivement c'est une minorité des familles qui ne respecte pas les consignes et il est important d'avancer ensemble.

PRESENTATION DU PROJET SOCIAL ET CULTUREL

Madame CHEVAL, présente le projet social et culturel, ce dernier reprend les valeurs : respect, liberté et choix du résident. Il est important que le résident reste acteur de sa vie. L'enjeu des équipes est de stimuler et non d'imposer, il s'agit de favoriser l'implication du résident tant en interne qu'en externe et maintenir le lien social. La citoyenneté a également une place importante dans ce projet.

Mme CHEVAL propose au minimum deux activités par jour afin de satisfaire le plus grand nombre de résidents.

Deux jeunes en service civique ont fini en juin 2020. Depuis octobre, 2 nouveaux jeunes sont accueillis pour 7 mois, à 28h/semaine. Ce renfort en animation permet de proposer des activités plus variées par petit groupe.

De nombreux projets sont mis en attente, comme le théâtre, la mise en place de ruches, etc...

Madame EDELIN trouve que ce qui est fait est très bien et Madame JOUZEL ajoute que le contexte actuel fige les problèmes, espérons que 2021 soit une meilleure année.

Mme PERRUSSEL trouve que la boutique n'est pas suffisamment connue. Mme CHEVAL précise qu'une communication « rappel » sera faite dans le Lien sur la présence de la boutique.

Mme LE MARRE indique qu'en plus de ce projet écrit, beaucoup d'actions, d'initiatives sont réalisées comme par exemple le chariot de glaces avec une dizaine de parfum afin que chaque résident choisisse le parfum de sa glace pendant les grosses chaleurs de l'été.

Mme HEAS, élève directrice en fin de formation, fait remarquer que peu d'établissements ont un programme aussi riche en animation avec une telle variété.

Monsieur BARBE indique que le projet de portes ouvertes est reporté. Si possible, pour le printemps prochain si la gestion sanitaire le permet.

INFORMATION SUR LE NOUVEAU SYSTEME D'IDENTIFICATION ET TRACABILITE DU LINGE

Monsieur BARBE fait savoir que l'établissement est bien conscient des difficultés liées au suivi du linge (perte, erreur de distribution).

De ce fait, il a été fait appel à la Société UBIQUI, start'up qui a développé un système de marquage et de traçabilité du linge par système de puces. Monsieur BARBE, Mme LE MARRE et Mme FOUGERES ont visité un établissement en Mayenne utilisant ce système.

Mme LE MARRE explique le principe qui a été transmis à chaque famille référente : chaque vêtement sera pucé et photographié. Par ailleurs, lors d'une hospitalisation, l'EHPAD saura avec quels vêtements le résident est parti. Ce système permet également de scanner le contenu d'une armoire sans avoir besoin de l'ouvrir et surtout de savoir s'il y a un vêtement « intrus ».

La demande est faite aux familles de trier les vêtements de leurs proches (conserver uniquement que les vêtements utiles) ; il faudra impérativement éviter que le linge non pucé ne soit pas remis dans le circuit.

Pour les résidents dont les familles ne pourront pas réaliser ce tri, ce sont les soignants référents qui feront le tri avec les résidents.

Monsieur BARBE annonce que le forfait linge sera sans surcoût pour les résidents déjà présents, le forfait sera pas contre obligatoire pour les nouveaux résidents. Ce système sera mis en place à compter du 17 novembre 2020, où il est prévu dix jours de marquage et mise en place.

PROJET DE BUDGET 2021

Le document budgétaire 2021 qui a été remis avec les convocations comprend :

- l'historique de l'établissement,
- l'établissement dans son environnement,
- les publics âgés sur le pays de Châteaugiron Communauté,
- le schéma départemental en faveur de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap,
- la formalisation des filières gériatriques et notamment la FIGAR,
- le groupement hospitalier du territoire (GHT) Haute Bretagne, piloté par le CHU de Rennes (établissement support du territoire n°5).
- la réforme de la tarification des EHPAD,
- le contexte institutionnel et budgétaire de la campagne 2020,
 - o les priorités régionales ARS Bretagne sur le secteur Personnes âgées en 2020,
 - o l'évolution de la dotation soins 2020,
- les évolutions législatives et réglementaires en cours, avec notamment :
 - l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD),
 - l'accueil de jour,
 - le PASA,
- les conventions existantes et les contrats avec les professionnels libéraux,
- les réseaux existants,
- l'établissement dans ses réalisations et ses projets, avec notamment :
 - le projet d'établissement 2016-2020,
 - la préparation du projet d'établissement 2021 – 2025,
 - l'évaluation externe 2013, et le calendrier des futures évaluations,
- les projets en cours qui sont :
 - en route vers le label Humanitude – Où en sommes-nous ?

- le projet hôtelier,
- le projet social et culturel,
- le projet d'accompagnement des personnes désorientées,
- le projet du pôle soins,
- le projet architectural qui se termine avec les différents coûts,
- le projet de ressources humaines,
- le projet éco-responsabilité, responsabilité sociétale des établissements (RSE),
- le renouvellement de la convention tripartite 2016-2020,
- le plan solidarité grand âge 2007-2012,
- le plan maladies neuro dégénératives 2014-2019,
- la qualité en 2020,
- la mobilisation des équipes sur des projets innovants, avec notamment :
 - le circuit du médicament,
 - la prise en charge de la dénutrition,
 - la télémédecine avec le projet Agetelepsy, Téléfigar, et Télééducation, puis la télé expertise en ophtalmologie en lien avec le CH de Janzé et le CHU de Rennes,
 - l'astreinte IDE de nuit,
 - les soins bucco-dentaires (prise en charge des urgences sous 4 à 5 jours et soins de long cours sur plusieurs semaines).
 - le pôle locomoteur (utile notamment en termes de prévention).
 - le prendre soin en humanitude, engagement vers le label,
 - le livret de bientraitance,
 - l'espace de réflexion éthique,
 - les actions mises en place pour la qualité des relations avec les familles, et les amis des résidents,
 - la qualification des personnels,
 - le développement des alternatives à l'hébergement permanent,
 - l'analyse des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs,
 - la sécurité, les contrôles obligatoires,
 - le carnet sanitaire,
 - le plan bleu, le plan de continuité de l'activité, la fiche sécurité,
 - l'informatique,
 - la communication,
- l'évolution du GMP et du PMP,
- l'activité.

Mme LEMARRE indique qu'un travail a été fait notamment en hôtellerie, avec le projet de charte hôtelière, plan de table. Le respect de chaque spécificité des résidents (les résidents qui mangent lentement sont servis en premier), changement d'assiettes plates et verres. Achat de mini chariots qui permettent de servir et desservir rapidement. Une réflexion est en cours sur le fait que les résidents puissent se servir seuls.

Télémédecine : de plus en plus de téléconsultations avec le Pr SOMME et le Pôle St Hélier, sans oublier la psychiatrie.

La téléophtalmo a aussi permis à 23 résidents d'avoir une consultation en septembre 2020. Beaucoup de résidents n'ont pas un suivi par les ophtalmologistes locaux. Cette pratique est particulièrement adaptée pour les personnes à mobilité réduite.

De plus, un camion d'optique pourra venir un après-midi pour les petites réparations, équiper les personnes en lunettes. Monsieur BARBE demande l'avis des familles et des résidents sur ce dispositif. Tout le monde trouve cela pratique et adapté aux besoins des résidents qui ne peuvent pas se déplacer. Bien évidemment, les résidents conservent le choix d'adhérer ou non à ce dispositif. Ils peuvent bien évidemment conserver leur opticien.

En ce qui concerne l'engagement vers le label, Monsieur BARBE précise que la visite de labellisation programmée pour fin novembre 2020 est reportée au premier semestre 2021, en raison de la COVID. Madame EDELIN ajoute que l'établissement mérite largement cette labellisation.

Monsieur BARBE commente rapidement les autres documents et faire remarquer que les journées d'hospitalisation sont en baisse.

Concernant l'effectif du personnel, celui-ci est conforme à la convention tripartite 2016-2020, la négociation du CPOM est prévue à partir de 2021, pour une signature en 2022.

Monsieur BARBE souligne que le document budgétaire a été présenté sous deux formes :

- une qui intègre le SEGUR de la santé, en l'impactant sur l'ensemble des sections, cette hypothèse qui avait un coût pour l'hébergement n'a pas été retenue et heureusement pour les résidents et les familles,
- une qui n'intègre pas le SEGUR sur l'hébergement, de ce fait, l'impact SEGUR sera sur la section soins pour l'ensemble des professionnels, sans impact sur le prix de journée,

sachant qu'au moment de la préparation du document les EHPAD n'avaient aucune information sur ce financement particulier.

Le SEGUR de la santé permet notamment de revaloriser les salaires afin d'essayer de pallier au problème d'attractivité des métiers.

Le prix de journée 2021 est évalué à 67,16 € (soit + 1.31 € par jour), toutefois ce dernier ne sera validé par le Conseil Départemental qu'en fin d'année 2020. Les tarifs des prestations repas, Maison des familles et forfait marquage de linge sont également abordés.

Les représentants des familles trouvent ce prix de journée raisonnable, dans la moyenne du département, même si les augmentations sont toujours dommageables notamment pour les résidents à faible retraite. Monsieur LEPRESTRE confirme qu'il lui faut trois mois de retraite pour payer un mois d'hébergement à l'EHPAD.

ANIMATIONS POUR FIN 2020 ET PROPOSITIONS 2021

Madame CHEVAL précise qu'au vu des conditions sanitaires, il n'y aura pas de séjour vacances ni d'animations à l'extérieur. Les intervenants extérieurs sont également interdits pour l'instant. Cependant, l'équipe d'animation maintient au mieux l'ensemble des activités en modifiant les modalités de participation.

Quelques projets sont repoussés comme l'installation des ruches, l'activité théâtre.

CALENDRIER DES REUNIONS 2021

Date des prochains Conseil de la Vie Sociale pour 2021 (dates qui vous seront confirmées)

- Lundi 18 janvier 2021 à 14 h 30,
- Lundi 12 avril 2021 à 14 h 30,
- Lundi 21 juin 2021 à 14 h 30,
- Lundi 11 octobre 2021 à 14 h 30

POINTS DIVERS

Monsieur BARBE indique que l'EHPAD se préoccupe de faire vacciner les résidents et sensibilise les professionnels aussi. Pour protéger au mieux les résidents, les familles devraient également se faire vacciner.

La séance est levée à 16 h 30.

La Présidente,



Denise PERRUSSEL